

Lyon, primat de France et commandeur des ordres du Roy, étant décédé le jour d'hier, entre onze heures et midy, M. le Prévôt des marchands (Camille Perrichon), aurait délibéré de se transporter ce jourd'huy, trois heures de relevée, en robes noires, précédés des maridenrs portant leurs manteaux ordinaires, dans le palais archiépiscopal où le corps dudit Seigneur archevêque est exposé sur son lit de parade, pour lui jeter de l'eau bénite et luy rendre les derniers devoirs, ainsi qu'il est d'usage en pareil cas. Il a été pareillement délibéré que lesdits sieurs Prévôt des marchands et Echevins, se r3iidront vendredy prochain dans l'église des Carmélites , pour y assister, chacun en particulier, au service et enterrement de mondit seigneur l'archevêque, en l'invitation qui en a été faite de la part de Monseigneur le duc de Villeroy, attendu que les Compagnies n'y sont invitées. Dont acte. Signé : *Perrichon, Drosselle, Palerne, etc.* »

*Séance du vendredy 16 février 1731. Présents, etc. :*

« Le Consulat ayant été invité par des chevaliers de l'Eglise de Saint-Jean, au nom et de la part de MM. les Comtes, d'assister au service qu'ils doivent faire célébrer ce jourd'huy dans leur église pour le repos de l'âme de feu Mgr l'Archevêque, et étant informé que toutes les Compagnies avoient reçu une pareille invitation, et qu'elles avoient résolu d'y assister par le seul motif que ledit archevêque est de la maison de Villeroy, le Consulat se seroit déterminé d'autant plus volontiers de se conformer à l'exemple des autres Compagnies, que son respect et sa reconnaissance pour cette illustre maison, l'engagent loujours'à lui en donner des marques les plus distinguées en toutes les occasions. Et à cet effet, il se seroit rendu en corps et robes noires, entre neuf et dix heures du matin, dans l'église de Saint-Jean , assisté des s.curs ex-consuls , précédés des mandeurs portant leurs manteaux et petits écussons, et auroient prises places ordinaires de même que les autres Compagnies.

« La grande messe a été célébrée par M. le comte de Montmorillon , sacristain de Saint-Jean, avec toute la dignité qui se pratique dans cette église.

« La représentation du mausolée étoit au milieu du chœur, parfaitement ornée et chargée de quantité de lumières, au-dessus de laquelle il y avoit un grand dais des plus magnifiques.

« Tout le chœur étoit tendu de noir sur laquelle tenture étoient placés des écussons aux armes dudit seigneur archevêque. La porte intérieure du chœur étoit également ornée, et autour du chœur étoit un cordon de cierges.